

Le Croset du Buron, au pied du Mont-Tendre

32 Le Croset du Buron

Propriétaire et exploitant	: Brandt Daniel, Oulens
Altitude	: 1330 - 1460 m (bâtiment: 1364 m)
Surface pâturable épurée	: 32 ha
Charge en 1973	: 2 vaches 6 génisses âgées de plus de 2 ans 24 génisses âgées de 1 à 2 ans 43 jeunes de moins d'un an, dont 34 boeufs à l'engrais
Provenance du bétail	: de la plaine, en partie propriété de l'exploitant
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: alimentation des veaux d'élevage
Personnel	: un garde-génisses seul

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation d'estivage regarde vers le nord-ouest. Son terrain descend en pente moyenne dans le haut, puis la déclivité faiblit sensiblement à partir de 1500 m d'altitude. Il se forme quelques replats sur la moitié inférieure où l'on trouve un sol de bonne profondeur en général. La couche de terre se fait plus mince dans les régions plus inclinées du haut. La prairie produit un excellent herbage en abondance. L'essartage des sapelots est à poursuivre. Sur ce pâturage, la forêt occupe près de la moitié de la superficie.

La route d'accès passe par le Grand Essert jusqu'où elle est asphaltée. Une clôture de barbelés partage la propriété et l'on fait alterner la pâture. L'approvisionnement en eau est assuré par des citernes. Deux se trouvent au bâtiment et la troisième dépend d'un petit chalet de week-end. Les abreuvoirs sont placés en contrebas et munis de robinets. L'exploitant amène de sa ferme une réserve de foin et de la paille pour la litière. On entasse le fumier près du chalet à même le sol. Sa répartition sur la prairie se pratique en fin de saison à l'aide d'un épandeur. Une fosse à purin de 12'000 l capte les liquides provenant des étables. Pour la vidanger, on a recours à la bossette à pression. 4500 kg de scories potassiques viennent compléter la fumure.

- 70 -

Bâtiment

Ce chalet a été recrépi et restauré en 1967 et 1968. A cette occasion, on a notamment agrandi une étable, plafonnée la cuisine et repeint la tôle de la toiture. Le garde-génisses dispose de 2 chambres situées à l'étage. La chambre à lait tient lieu de cave. L'eau de la citerne parvient à la cuisine en actionnant une pompe à bras. Une bouteille de butane fournit le gaz d'éclairage pour cette pièce, pour une chambre et pour une partie des étables.

Il est possible de loger 52 UGB dans deux écuries doubles communicantes disposées longitudinalement. A l'extrémité de celles-ci se trouvent deux écuries à veaux de 10 places chacune. Chaque rangée de couches possède des crèches. Les couches sont en bois sauf dans une étable à veaux où le sol est entièrement de maçonnerie.

Amélioration à effectuer

- entreprendre l'essartage des sapelots



Bienvenue au Croset du Buron. Le chalet est là-bas, au bout du chemin, au milieu du pâturage. Nous sommes ici au cœur pour dire absolu de cette immense région de pâturage située au pied du Mont-Tendre, vaste plaine plus ou moins régulière, mais riche d'une ambiance unique goûtée par le promeneur appréciant ces endroits véritablement hors du monde commun des hommes et offrant un dépaysement presque total.







Il ne fait aucun doute que le propriétaire aime le rouge ! C'est du pétant et ça vous ravigote !





Couvert situé sur le chalet du Grand Essert. Les murs de la citerne viennent d'être refaits et nous offrent leur beauté sobre et émouvante.



La carte des Crossets - 1892 -

